



PRÉFET DE LA MOSELLE

Préfecture

Cabinet

ARRETE
CAB/Affaires réservées n° 233 en date du 12 décembre 2017
portant attribution de la Médaille de Bronze
de la Jeunesse, des Sports, de l'Engagement associatif
contingent départemental
(promotion du 1^{er} janvier 2018)

LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

- Vu** le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970, relatif à la Médaille de la Jeunesse et des Sports ;
- Vu** le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013, modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu** l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret du 22 novembre 1983 portant attribution de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DDCS n° 63/2014 en date du 26 août 2014 portant modification de la Commission Départementale chargée d'examiner les candidatures à l'attribution de la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif;

Sur proposition de la Commission Consultative Départementale réunie le 8 novembre 2017 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : La Médaille de Bronze de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement associatif est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Monsieur AMBROISE Jean
11 rue des Trois Haies
57160 MOULINS LES METZ

Monsieur AUTHIE Joël
4 rue du Maréchal Juin
57950 MONTIGNY LES METZ

Monsieur BERNARD André
45 rue Sainte Odile
57780 ROSSELANGE

Monsieur BORDES Philippe
40 rue du Petit Clou
57000 METZ

Monsieur BORRI Innocenzo
3 impasse des Merles
57300 MONDELANGE

Madame COMAZZETTO Marie Hélène
2D rue du Tombois
57000 METZ

Madame EDERLE Odile
7 rue des Bleuets
57230 BITCHE

Madame FERSTLER Audrey
2 rue Auguste Delauné
57525 TALANGE

Monsieur GASSER Didier
6 rue de l'Église
57412 ACHEN

Madame GERARDIN Patricia
2 bis rue de Verdun
54700 PONT A MOUSSON

Monsieur GUENARD André
6 impasse Marcel Pagnol
57100 THIONVILLE

Madame GUERNIER Mireille
14 bis rue de Batilly
57130 VERNEVILLE

Monsieur HEITZ Gérard
7 rue du Muguet
57535 MARANGE SILVANGE

Monsieur HOSCHECK Gabriel
8 rue aux Bois
57000 METZ

Monsieur HUSSER Sébastien

41 rue de la Gare
57420 POMMERIEUX

Monsieur KLEITZ Patrick

16 rue du Gravier
57160 MOULINS LES METZ

Madame KREBS Germaine

11 rue Etienne Reisser
57960 SOUCHT

Monsieur MATHIS Norbert

3 rue des Passeurs
57290 FAMECK

Monsieur MEHLINGER Denis Marcel

50 rue Principale
57200 WOELFLING LES SARREGUEMINES

Monsieur MOINARD Jean Pierre

16 clos St Vincent
57645 NOISSEVILLE

Monsieur NOMINE Jean-Marie

12 rue de la Nied
57660 LELLING

Monsieur OTT Jean Marie

16 chemin des Vignes
57645 RETONFEY

Monsieur PERIOT Armand

13 rue Principale
57570 BEYREN LES SIERCK

Madame QUENEY Claudine

195 rue de la Montagne
57200 SARREGUEMINES

Madame REICH Sylvie

23 rue d'Amnéville
57300 HAGONDANGE

Monsieur ROVIERO Dominique

49A place Jean Burger
57780 ROSSELANGE

Monsieur RUSSELO Giuseppe

70 rue de Metz
57120 ROMBAS

Monsieur VIDAL Fabrice

18C rue Louis Hestaux
57000 METZ

Monsieur WEISSLINGER René

44D rue Nationale – Résidence Georges de la Tour
57600 FORBACH

Monsieur WERMEISTER André

5 impasse des Coquelicots
57280 MAIZIERES LES METZ

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle et Monsieur le Directeur de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

Fait à Metz, le 12/12/2017



Didier MARTIN